

# Évaluation des risques professionnels dans les TPE-PME : enquête auprès des utilisateurs d'OiRA

AUTEUR :

O. Le Berre, département Études, veille et assistance documentaires, INRS

**P**lus de la moitié des très petites, petites et moyennes entreprises (TPE-PME) n'ont pas de document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) à jour [1]. Afin de les aider à réaliser leur évaluation des risques, l'INRS et l'Assurance maladie - Risques professionnels ont élaboré depuis plusieurs années une offre spécifique qui s'articule autour de l'outil en ligne OiRA. Afin de mieux connaître les usages et les attentes des entreprises utilisant OiRA, l'INRS a mené une enquête auprès de plus de 500 d'entre elles.

Les outils OiRA (*Online interactive Risk Assessment*) sont des outils informatiques sectoriels, libres d'accès, en ligne, proposant une approche concrète et opérationnelle de l'évaluation des risques professionnels. Actuellement, 43 OiRA sectoriels sont disponibles sur le site de l'INRS, permettant aux TPE-PME de ces secteurs de procéder à leur évaluation des risques, d'éditer leur DUERP et leur plan d'action. Un OiRA « générique » est également proposé aux entreprises ne disposant pas encore d'un outil sectoriel (<https://www.inrs.fr/metiers/oira-outil-tpe.html>).

Chaque mois, ce sont plus de 6 000 nouvelles sessions d'OiRA qui sont ouvertes, sur l'ensemble des secteurs proposés. Afin de mesurer la satisfaction des utilisateurs d'OiRA et de mieux connaître leur usage et leurs attentes, l'INRS a mené une enquête auprès de 553 utilisateurs disposant d'un compte actif sur OiRA.

Plus de la moitié des participants à l'enquête étaient des dirigeants, encadrants ou employés des fonctions administratives de TPE-PME qui constituent la cible prioritaire d'OiRA : 85 % des participants travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés, dont 55 % dans des entreprises de moins de 10 salariés.

L'un des défis majeurs lorsqu'on s'adresse aux TPE-PME est de les sensibiliser aux ressources et outils mis à leur disposition. Si le principal relais vers OiRA reste « une recherche sur internet » pour 40 % d'entre elles, le deuxième vecteur sont les services de prévention et

de santé au travail (SPST). En effet, 18 % des utilisateurs d'OiRA mentionnent leur SPST comme étant à l'origine de leur démarche d'évaluation des risques sur l'outil.

Ce résultat confirme la place des SPST dans la mise en œuvre d'OiRA par les entreprises, notamment depuis le décret relatif à « l'offre socle » qui mentionne OiRA comme un des outils à la disposition des services dans le cadre de leur mission d'accompagnement à l'évaluation des risques et à la rédaction du DUERP des TPE-PME.

En termes d'adéquation d'OiRA aux besoins des entreprises, les résultats sont particulièrement satisfaisants : 95 % des utilisateurs affirment qu'OiRA a répondu « tout à fait » (63 %) ou « partiellement » (32 %) à leurs besoins et 84 % d'entre eux estiment qu'OiRA leur a permis d'améliorer la santé et la sécurité dans leur entreprise.

Pour 84 % des utilisateurs, OiRA leur a également permis de mieux comprendre ce qu'était l'évaluation des risques professionnels et, pour 87 % d'entre eux, d'identifier des risques auxquels ils n'avaient pas pensé initialement. Parmi ces risques, sont notamment mentionnés ceux liés au télétravail, au droit à la déconnexion et les risques psychosociaux.

Enfin, 85 % des participants à l'enquête ont mis en place dans leur entreprise des actions de prévention proposées dans l'outil, en agissant, notamment, sur l'organisation du travail (38 %), en proposant de nouvelles formations à leurs salariés (38 %) ou en investissant dans de nouvelles machines ou de nouveaux outils (36 %).

**L'enquête est à retrouver dans son intégralité sur le site de l'INRS : <https://www.inrs.fr/metiers/oira-outil-tpe.html>.**

## BIBLIOGRAPHIE

[1] AMIRA S - Comment les employeurs préviennent-ils les risques professionnels? *Dares Anal.* 2024 ; 19 : 1-8.